



BACCALAUREAT Session juin 2022

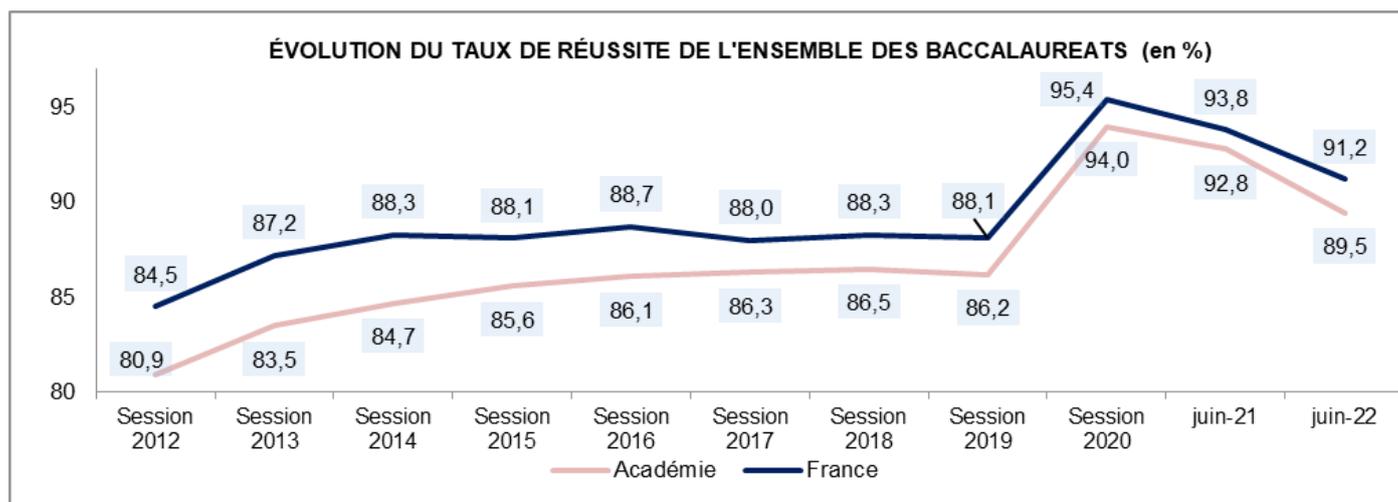
Hors séries agricoles

La session 2022 est la seconde session du nouveau baccalauréat général et technologique.

Dans le contexte d'une année scolaire 2021/2022 perturbée par la crise sanitaire, les modalités d'organisation du baccalauréat ont été partiellement modifiées pour la session 2022.

Les épreuves finales écrites des enseignements de spécialités de terminale, initialement prévues au mois de mars, se sont déroulées au mois de juin. L'épreuve écrite de philosophie, ainsi que l'épreuve du grand oral ont été maintenues aux dates initialement prévues.

Dans l'académie d'Amiens, 19 856 candidats ont été présentés à la session 2022 du baccalauréat. À l'issue du 2nd groupe d'épreuves, 17 762 candidats ont obtenu le diplôme du baccalauréat, soit un taux de réussite global de **89,5%** (-3,3 points par rapport à 2021 mais +3,3 points par rapport à 2019, avant crise sanitaire). Le taux de réussite national à l'ensemble des baccalauréats est de 91,2% (93,8% en 2021, soit -2,6 points).

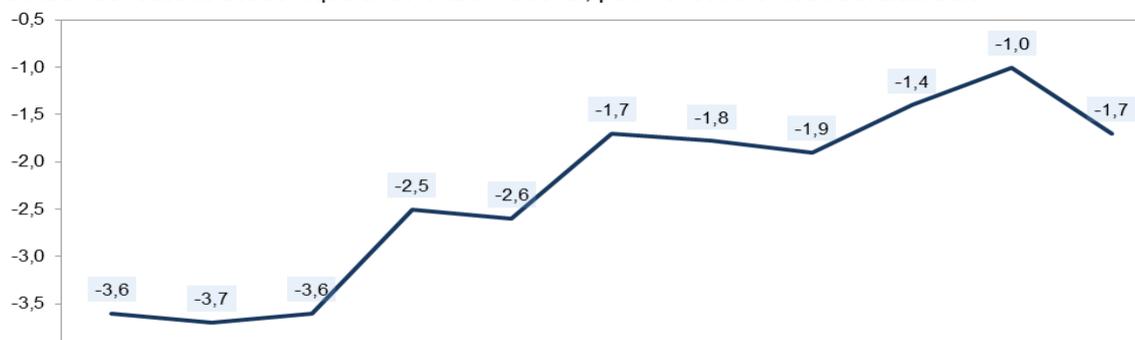


Champ : France métropolitaine + DROM, Académie d'Amiens

Source : Systèmes d'information Cyclades et Ocean

L'écart entre le taux académique et le taux national est de 1,7 point. Il était de 1,0 point à la session de juin 2021. L'écart entre le taux académique et le taux national se rapproche de ceux avant la crise sanitaire puisqu'à la session 2019 il était de 1,9 point.

Écart du taux de réussite académique avec le taux national, pour l'ensemble des baccalauréats



Session	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	juin-21	juin-22
Ecart Académie-France	-3,6	-3,7	-3,6	-2,5	-2,6	-1,7	-1,8	-1,9	-1,4	-1,0	-1,7

Champ : France métropolitaine + DROM, Académie d'Amiens

Source : Systèmes d'information Cyclades et Ocean

L'écart entre le taux académique et le taux national augmente passant de -1,0 point en 2021 à -1,7 point en 2022. L'écart se réduit légèrement par rapport à celui de la session 2019. En revanche, il s'est fortement réduit depuis la session 2012 mais il stagne à partir de la session 2017.

Les mentions

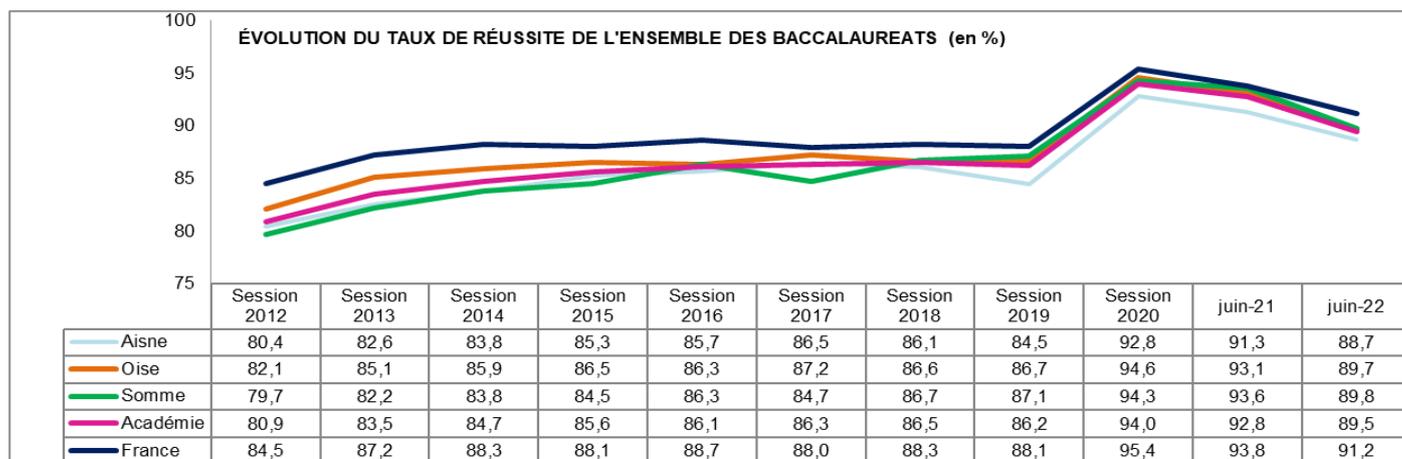
57,3% des admis le sont avec mention, soit une diminution de -6,1 points par rapport à 2021. À titre de comparaison avec la session 2019, le taux d'admis avec mention a augmenté de 12,6 points (44,7% en 2019).

	Très bien (%)				Bien (%)				Assez-bien (%)				Taux de mention			
	2019	2020	2021	2022	2019	2020	2021	2022	2019	2020	2021	2022	2019	2020	2021	2022
Bac G	11,2	17,0	14,7	14,1	14,7	21,7	26,2	22,9	23,0	27,6	32,5	29,6	48,9	66,3	73,4	66,6
Bac T	3,0	4,8	3,2	2,1	10,3	17,0	13,4	11,3	24,0	31,2	33,9	27,7	37,2	53,0	50,5	41,0
Bac P	2,7	5,0	4,9	5,0	12,3	19,6	19,2	17,0	28,2	33,2	31,3	30,7	43,2	57,9	55,4	52,7
Total	7,0	10,9	9,5	9,0	13,0	20,1	21,5	18,8	24,7	30,0	32,4	29,5	44,7	61,0	63,4	57,3

Champ : Académie d'Amiens

Source : Systèmes d'information Cyclades et Ocean

ÉVOLUTION DES RÉSULTATS POUR L'ENSEMBLE DES BACCALAURÉATS PAR DÉPARTEMENT



Champ : France métropolitaine + DROM, Académie d'Amiens

Source : Systèmes d'information Cyclades et Ocean

En 1 an, les taux de réussite des trois départements de l'académie diminuent :

- le département de l'Aisne enregistre un taux de réussite de 88,7%, soit une diminution de -2,6 points ;
- le département de l'Oise enregistre une diminution de -3,4 points pour un taux de réussite de 89,7% ;
- le département de la Somme enregistre la plus forte diminution avec une baisse de -3,8 points pour un taux de réussite de 89,8%.

En comparaison avec l'année 2019 (avant crise sanitaire), les trois départements connaissent une augmentation de leur taux de réussite :

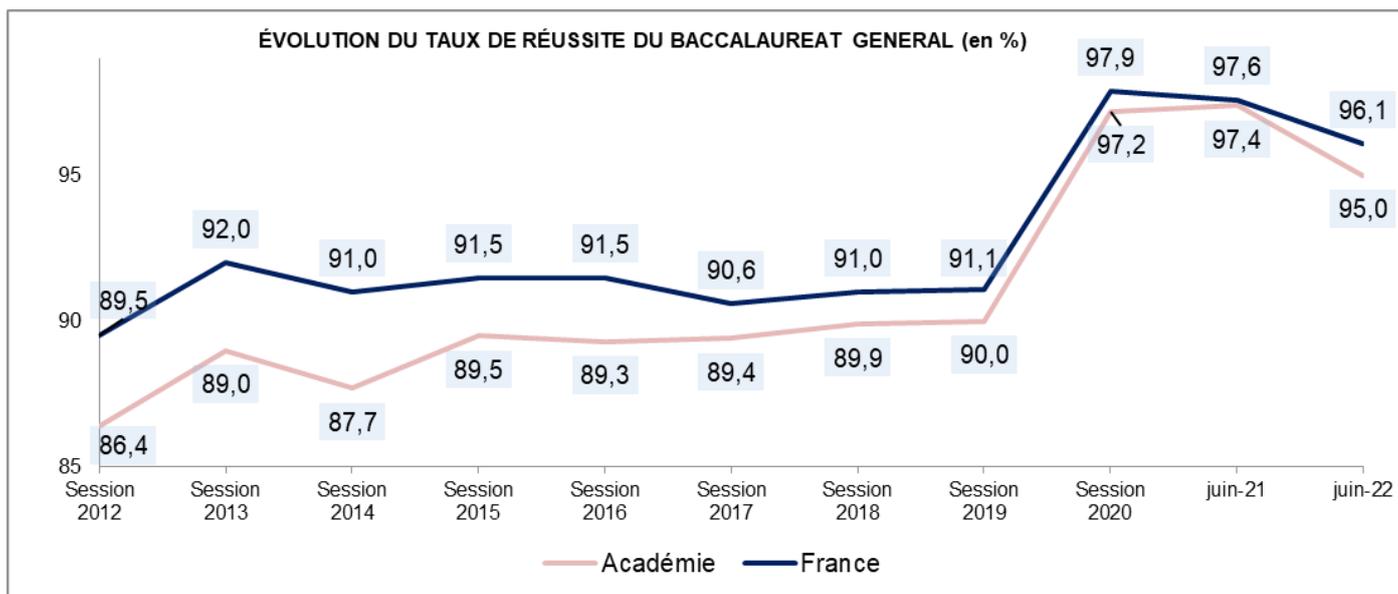
- +4,2 points pour l'Aisne,
- +3,0 points pour l'Oise,
- +2,7 points pour la Somme

Le département de l'Aisne rattrape son retard, mais reste toujours derrière l'Oise et la Somme pour cette session 2022.

Au regard du taux de réussite national (91,2%), c'est le département de la Somme qui s'en approche le plus avec un taux à 89,5%

I) BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

9 978 candidats se sont présentés au baccalauréat général dans l'académie d'Amiens et 9 482 ont réussi l'examen. Au baccalauréat général, le taux de réussite académique est de **95,0%**, le taux national est quant à lui de 96,1%. L'écart est de -1,1 point, il a augmenté de +0,9 point par rapport à la session dernière (- 0,2 point à la session de juin 2021).

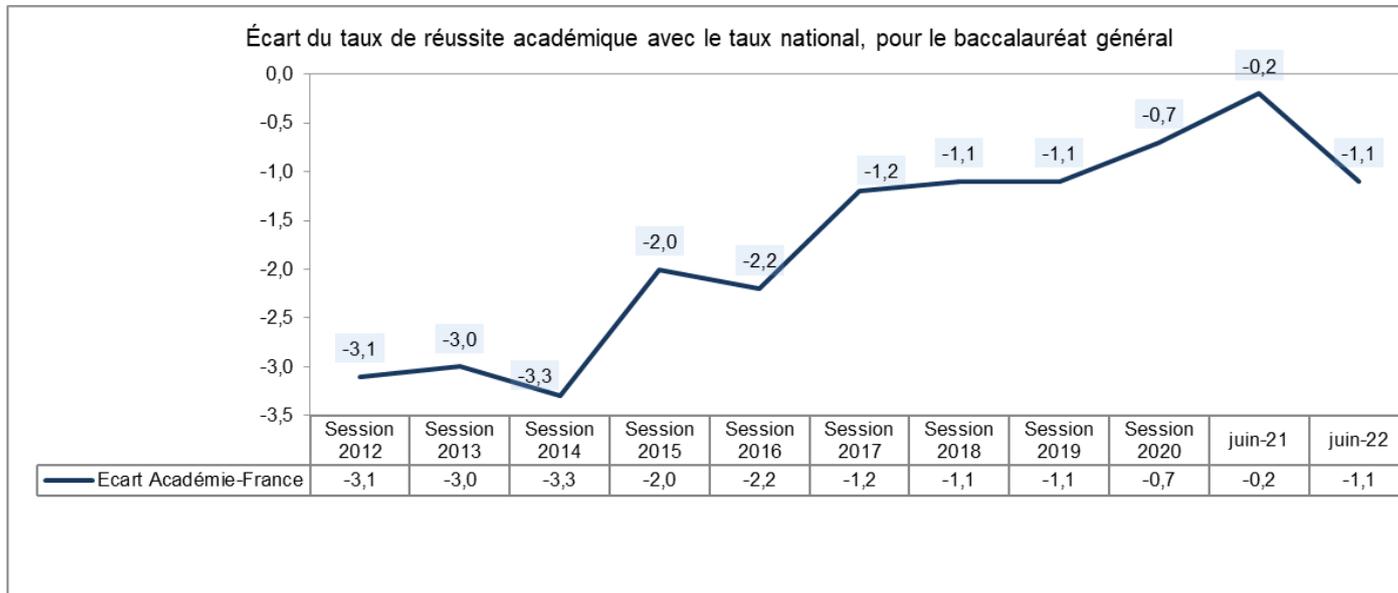


Champ : France métropolitaine + DROM, Académie d'Amiens

Source : Systèmes d'information Cyclades et Ocean

Le taux de réussite académique diminue avec un taux de 95,0%, soit -2,4 points par rapport à 2021. En 2019 le taux était de 90,0%.

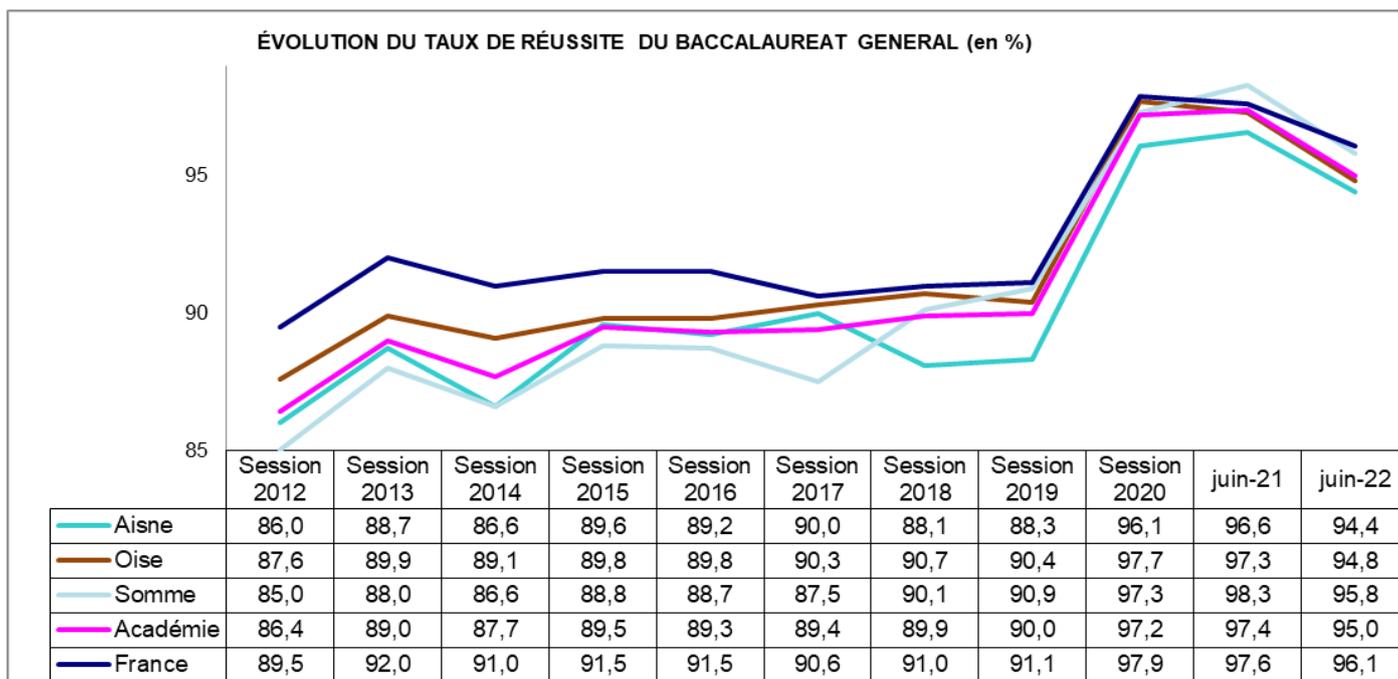
Au niveau national, le taux de réussite diminue de -1,5 point et s'établit à 96,1% (97,6% à la session de juin 2021). En 2019 le taux était de 91,1%.



Champ : France métropolitaine + DROM, Académie d'Amiens

Source : Systèmes d'information Cyclades et Ocean

L'écart entre le taux académique et le taux national augmente passant de -0,2 point à -1,1 point en 2022. Il est identique à celui de la session 2019. Depuis la session de 2017, il est sur une tendance stagnante. La session 2014 est la dernière où l'écart entre l'académie et le national dépassait les 3,0 points.



Champ : France métropolitaine + DROM, Académie d'Amiens

Source : Systèmes d'information Cyclades et Ocean

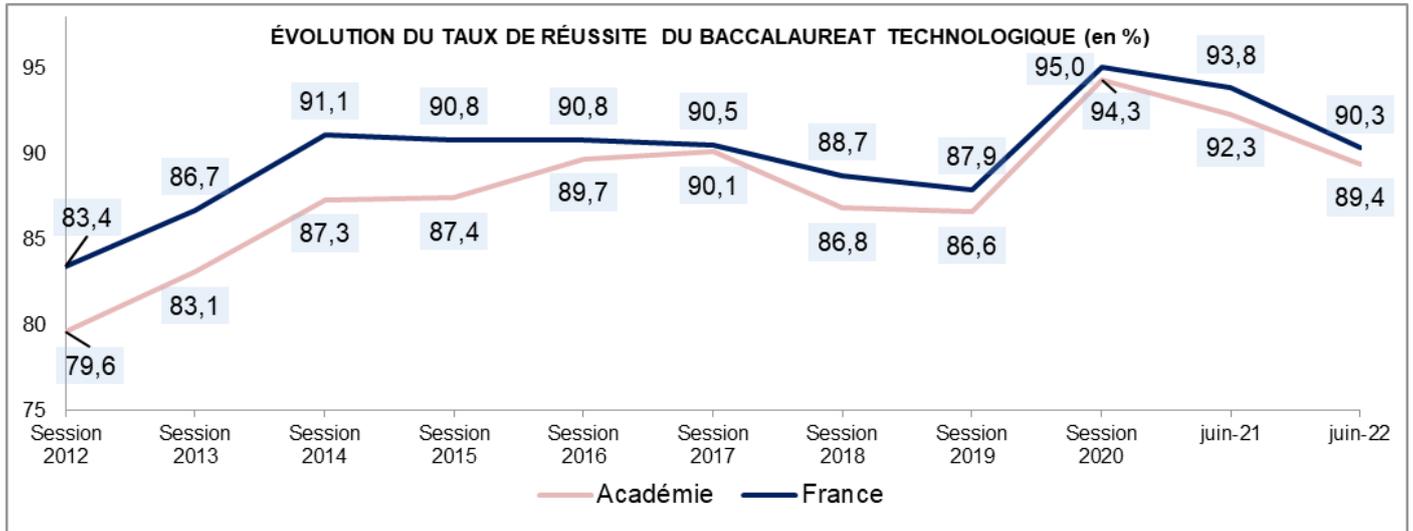
Le taux de réussite du département de l'Aisne diminue de -2,2 points passant de 96,6% à 94,4%. Il est en augmentation de +6,1 points par rapport à 2019 puisque celui-ci était de 88,3%.

Le taux de réussite du département de la Somme diminue de -2,5 points passant de 98,3% à 95,8%. En comparaison à 2019, il est en augmentation de +4,9 points puisqu'il était de 90,9%.

Le taux de réussite département de l'Oise diminue de -2,5 points passant de 97,3% à 94,8%. Par rapport à 2019, il est en augmentation de +4,4 points (90,4%).

II) BACCALAURÉATS TECHNOLOGIQUES

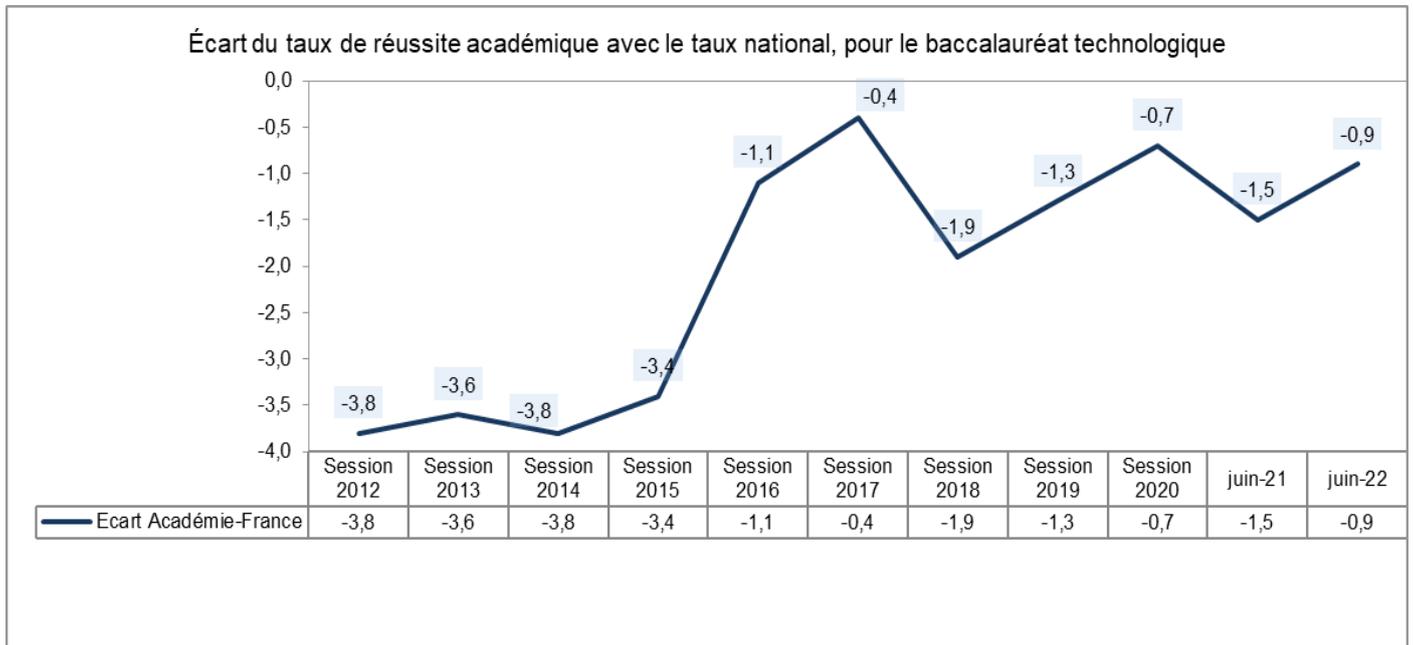
4 115 candidats se sont présentés aux baccalauréats technologiques, 3 678 ont réussi l'examen, soit un taux de réussite de 89,4%. Le taux de réussite nationale est de 90,3%, soit un écart de -0,9 point avec le taux académique. Lors de la session précédente, l'écart était de -1,5 point.



Champ : France métropolitaine + DROM, Académie d'Amiens

Source : Systèmes d'information Cyclades et Ocean

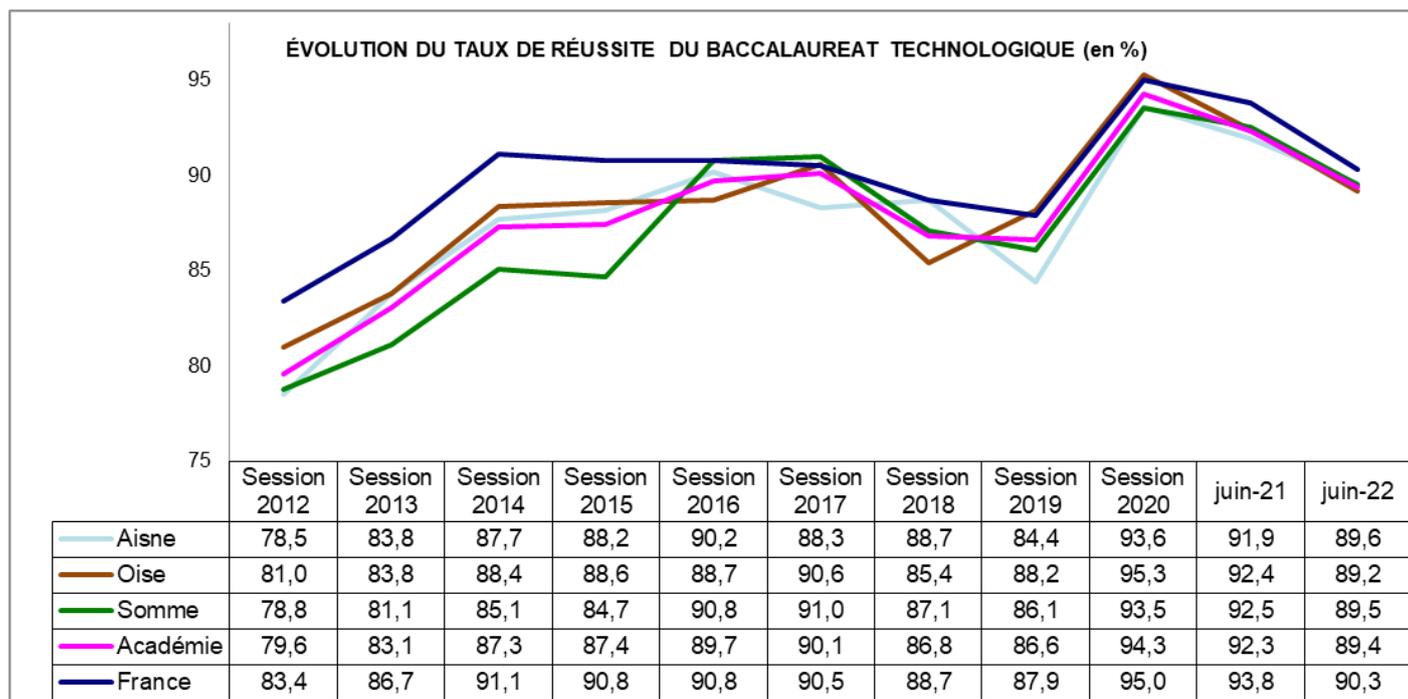
Le taux académique baisse de -2,9 points par rapport à 2021 mais augmente de +2,8 points (86,6%) par rapport à 2019. Au niveau national, le taux de réussite au baccalauréat technologique est de 90,3%, soit -3,5 points par rapport à 2021 (93,8%) mais +2,4 points par rapport à 2019 (87,9%).



Champ : France métropolitaine + DROM, Académie d'Amiens

Source : Systèmes d'information Cyclades et Ocean

L'écart entre le taux académique et le taux national diminue par rapport à la session précédente, passant de -1,5 point à -0,9 point. En 2019 cet écart était de -1,3 point. Depuis la session 2015, cet écart connaît des fluctuations. À noter que l'écart n'exède pas -2,0 points depuis la session 2016.



Champ : France métropolitaine + DROM, Académie d'Amiens

Source : Systèmes d'information Cyclades et Ocean

Au niveau académique les évolutions entre 2021 et 2022 par séries sont les suivantes :

- En STI2D, le taux évolue de 95,1% à 90,8% ➔ soit - 4,3 points
- En STD2A, le taux évolue de 100% à 99,0% ➔ soit - 1,0 point
- En STL, le taux évolue de 90,2 % à 85,4% ➔ soit - 4,8 points
- En ST2S, le taux évolue de 91,4% à 89,5% ➔ soit - 1,9 point
- En STMG, le taux évolue de 91,6% à 88,6% ➔ soit - 3,0 points
- En Hôtellerie, le taux évolue de 84,8% à 97,7% ➔ soit + 12,9 points
(Seulement 42 candidats présentés dans l'académie)

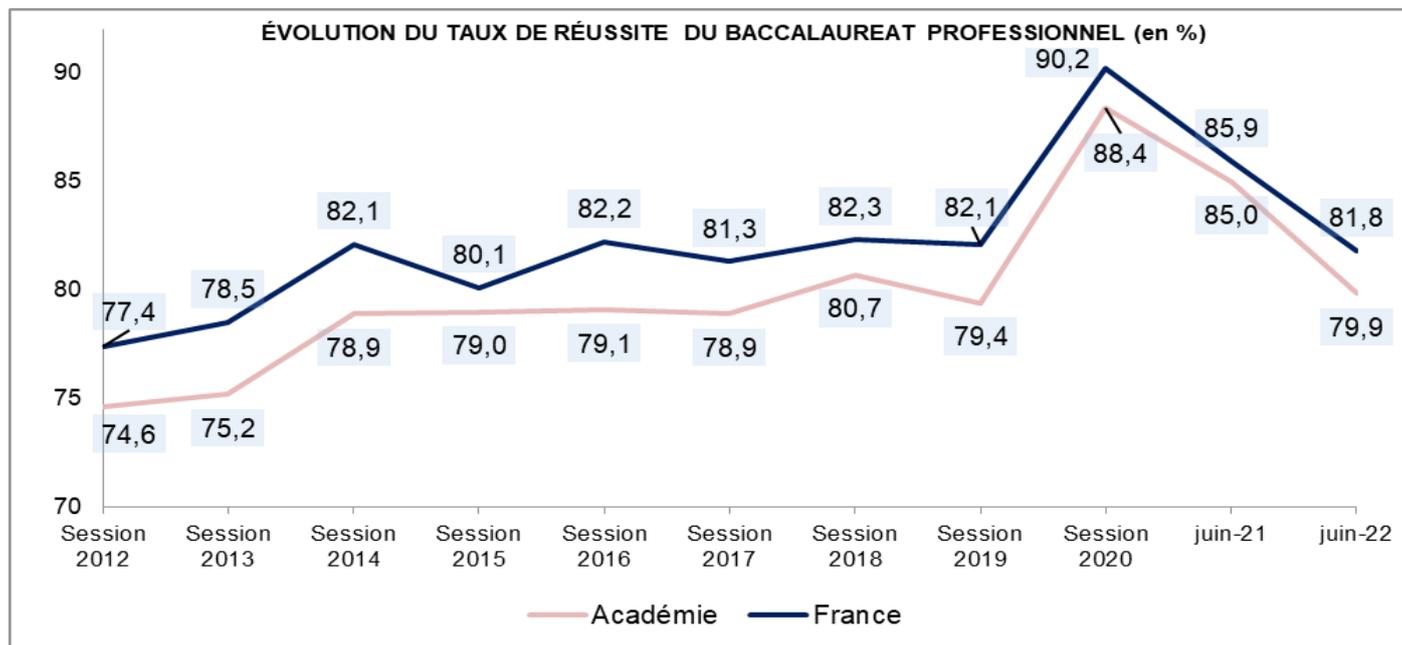
Les trois départements enregistrent une baisse : le département de l'Oise diminue de -3,2 points passant de 92,4% en 2021 à 89,2% en 2022 , le département de l'Aisne diminue de -2,3 points passant de 91,9% en 2021 à 89,6% en 2022 et le département de la Somme enregistre une baisse de -3,0 points passant de 92,5% en 2021 à 89,5% en 2022. Par rapport à l'année 2019, l'Aisne (84,4%) enregistre une hausse de +5,2 points, l'Oise une augmentation de +1,0 point et la Somme une hausse de +3,4 points, ce qui réduit les écarts entre les trois départements.

Au niveau national, toutes les séries connaissent une diminution de leur taux de réussite par rapport à la session précédente :

- 1,8 point en STD2A (96,8%), - 0,1 point (96,8%) en STHR, - 4,4 points (90,8%) en STI2D, - 3,4 points (90,9%) en ST2S, - 3,4 points (90,5%) en STL, - 3,5 points (89,4%) en STMG.

III) BACCALAURÉATS PROFESSIONNELS

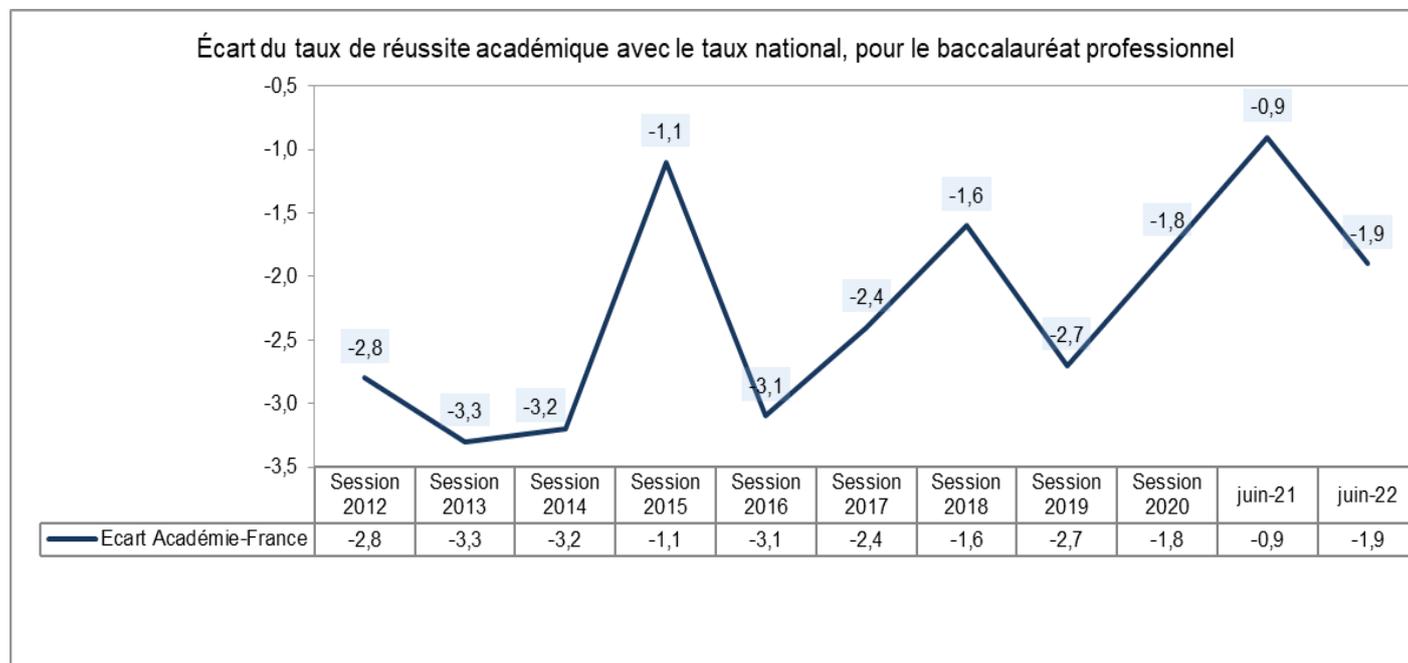
5 763 candidats se sont présentés au baccalauréat professionnel et 4 602 ont été admis. En un an, le taux de réussite académique du baccalauréat professionnel diminue de -5,1 points passant de 85,0% à 79,9%. Le taux de réussite national connaît également une baisse par rapport à la session précédente, passant de 85,9% à 81,8%. L'écart entre les deux taux, pour la session 2022, est de -1,9 point.



Champ : France métropolitaine + DROM, Académie d'Amiens

Source : Systèmes d'information Cyclades et Ocean

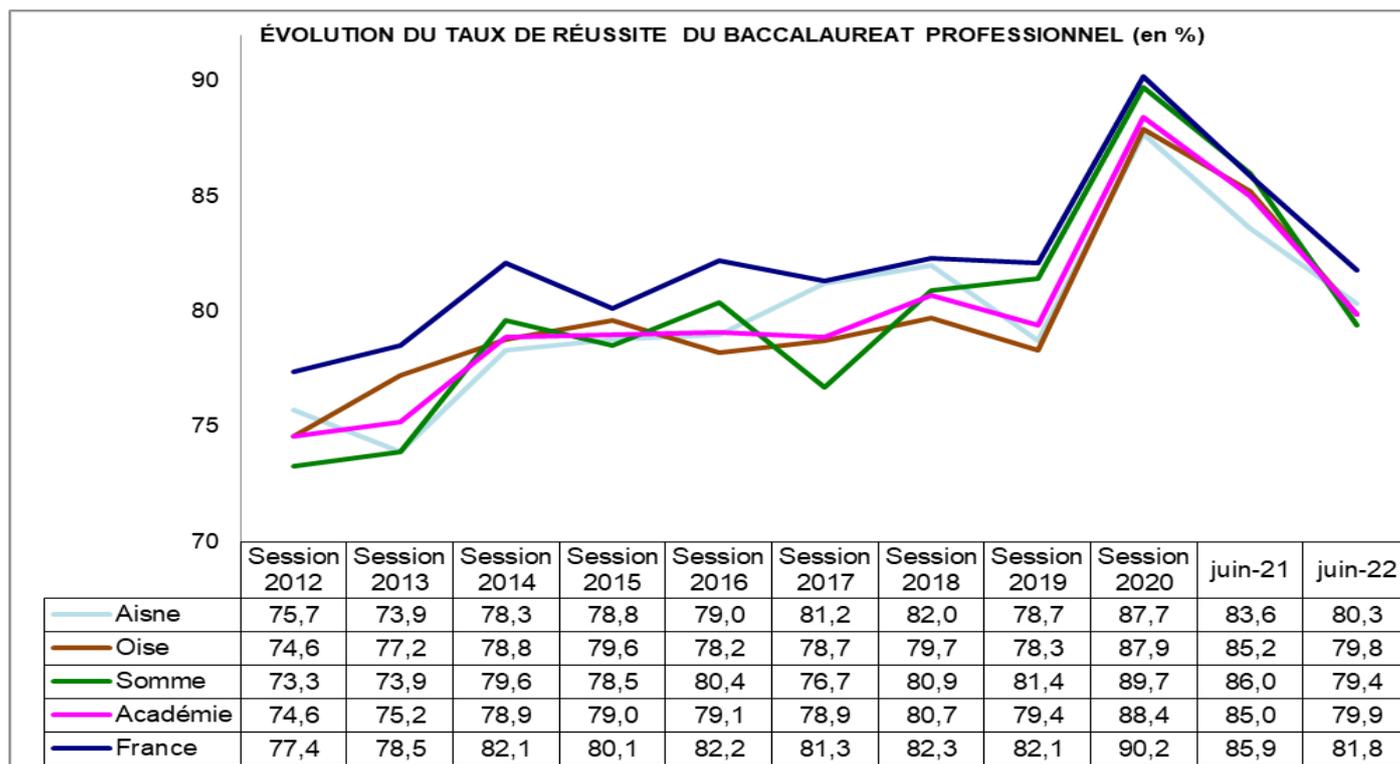
Le taux de réussite national est de 81,8%, soit une diminution de -4,1 points par rapport à juin 2021 (85,9%). Le secteur de la production (80,6%) diminue de -4,3 points, et celui des services (82,7%) de -4,2 points.



Champ : France métropolitaine + DROM, Académie d'Amiens

Source : Systèmes d'information Cyclades et Ocean

L'écart du taux de réussite entre l'académie et le national augmente d'un point passant de -0,9 point à la session de juin 2021 à -1,9 point pour celle de 2022. Il est à noter que cet écart fluctue énormément entre chaque session, comme l'indique le graphique avec une courbe en dents de scie. De manière générale, malgré ces fluctuations, l'écart n'exède pas -3,0 points depuis la session 2017.



Champ : France métropolitaine + DROM, Académie d'Amiens

Source : Systèmes d'information Cyclades et Ocean

Le taux de réussite académique au baccalauréat professionnel est de 79,9% à la session 2022 (-5,1 points par rapport à la session de juin 2021 et +0,5 point par rapport aux résultats de 2019). Dans le secteur des services, le taux de réussite est de 79,9% et de 79,8% dans le secteur de la production.

Les 3 départements enregistrent une baisse par rapport 2021, l'évolution des résultats est plus variable par rapport à 2019 :

- 3,3 points dans l'Aisne par rapport à 2021, +1,6 point par rapport à 2019,
- 5,4 points dans l'Oise par rapport à 2021, +1,5 point par rapport à 2019,
- 6,6 points dans la Somme par rapport à 2021, -2,0 points par rapport à 2019.